Éducation MANITOBA

Volume 5
Numéro 3
Mai 2007

Publié par la Division du Bureau de l'éducation française (maternelle à la 12e année) - Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

La communication : Message du ministre

Si on devait me retirer toutes mes possessions à l'exception d'une seule, je choisirais de conserver le pouvoir de communiquer, car il me permettrait de vite récupérer tout le reste.
-Daniel Webster

Dans tout le Canada, le mois de mai est le *Mois de la communication*. Nous avons ainsi l'occasion de célébrer le pouvoir de la communication et de reconnaître le rôle important qu'elle joue dans notre monde diversifié et évoluant à un rythme accéléré.

Grâce à une communication continue, les écoles, les familles et les collectivités travaillent de concert pour s'assurer que les élèves acquièrent les connaissances et les compétences qui leur permettront de réussir à l'école comme au travail. Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba a produit plusieurs documents dans la série *Un travail collectif*. Les documents abordent des thèmes qui rappellent l'importance de la communication, tels que la résolution positive des problèmes, les enfants ayant des besoins exceptionnels en matière d'apprentissage, et la sécurité. Dans le document *Un travail collectif – Guide de résolution efficace des problèmes*, on peut lire que « La première étape à suivre pour créer des relations solides à l'école est la même que pour créer toute autre relation solide : se parler ».

Le Ministère est heureux également de soutenir des projets qui appuient la communication entre les familles et les écoles. En effet, nous avons publié de nombreux documents qui s'adressent directement aux parents. À titre d'exemple, la brochure *Un travail collectif – Des écoles accueillantes, des familles et des collectivités sûres* apporte des réponses aux questions des parents sur la sécurité de leurs enfants, ainsi que de l'information sur l'éventail des ressources offertes aux familles. Un des documents plus récents, *Comment aider votre enfant à réussir à l'école – Guide destiné aux parents et aux familles des élèves autochtones*, est accompagné de CD contenant les versions orales du document écrit. Le document y est lu en anglais, en français, en ojibwé et en cri.

Les matières de base, telles que l'anglais et les sciences humaines, mettent l'accent sur la collectivité par le biais de la communication. Les langues servent à explorer les pensées, à gérer les idées, à créer des textes et à y réagir, ainsi qu'à développer la conscience communautaire. Le nouveau programme de sciences humaines de la 9e année met l'accent sur l'acquisition des compétences nécessaires à l'écoute, à l'expression et à la collaboration, soit des éléments qui aideront les élèves à vivre ensemble dans leur pays et à l'échelle mondiale, et à jouer leur rôle démocratique de citoyens actifs et responsables. Le programme d'anglais langue additionnelle est lui aussi axé sur les connexions communautaires qui misent sur les connaissances linguistiques et culturelles des élèves plurilingues.

En plus de favoriser un engagement ferme envers les langues dans tout le programme d'études, le Manitoba possède une longue histoire sur le plan de la prestation de services spécialisés en communication. Le Manitoba a été le premier territoire en Amérique du Nord à adopter une loi régissant l'orthophonie et l'audiologie. Des services d'orthophonie ont été offerts dans les écoles de Winnipeg dès 1938, ce qui fait du Manitoba l'une des premières provinces canadiennes à offrir de tels services aux enfants d'âge scolaire.

C'est pourquoi je vous invite à prendre le temps en mai de célébrer tout en profitant des efforts déployés pour renforcer nos écoles et nos collectivités grâce à la communication ouverte.

Le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse,
L'honorable Peter Bjornson

À l'intérieur

Le Manitoba célèbre l'excellence en enseignement
Prix du ministre 2006-2007 — 2

Sciences humaines
Plan de mise en œuvre — 2

Améliorer la réussite scolaire — 2

Tour d'horizon sur l'évaluation nationale et internationale — 3

Explorer l'univers de la communication médiatique au cycle secondaire — 4-5

Pour des écoles écolos au Manitoba — 6

Favoriser l'inclusion en éducation — 7

La littératie : habiletés développées pour la vie — 8

Le Manitoba célèbre l'excellence en enseignement Prix du ministre 2006-2007

Premiers lauréats du Prix du ministre marquant l'excellence en enseignement, sept enseignants ont été reconnus le 22 mars 2007 pour leurs pratiques pédagogiques novatrices et exemplaires, et pour leur contribution à la réussite des élèves dans les écoles manitobaines.

Rachelle Law, de l'école Heritage Immersion (Vallée-de-la-Rivière-Rouge), a obtenu le prix d'excellence au niveau primaire; Michelle Lee, de l'école Angus McKay (River-East-Transcona), au niveau intermédiaire, et Michael Patenaude, de l'école secondaire Grant-Park (Winnipeg), au niveau secondaire.

Le prix de distinction accordé à un nouvel enseignant a été remis à Christopher J. Yaremkiewich, de l'école communautaire Strathcona (Winnipeg).

Claudette Gagné, Colette Espenell et Diane Dupuis, de l'école Pointe-des-Chênes (DSFM), ont obtenu le prix pour le travail concerté.

Félicitations aux lauréats et à tous les nominés!

Sciences humaines Plan de mise en œuvre

Le calendrier de mise en œuvre des nouveaux programmes d'études en sciences humaines pour la 5e à la 9e année a été prolongé d'un an. Le tableau suivant donne les nouvelles dates.

Maternelle à la 12e année
Plan de mise en œuvre

	Mise en œuvre volontaire	Mise en œuvre provinciale
Maternelle à 4e année	2004-2006	année scolaire 2006-2007
5e à 8e année	2005-2008	année scolaire 2008-2009
9e année	2005-2008	année scolaire 2008-2009
10e année	2004-2007	année scolaire 2007-2008
11e année	À communiquer	À communiquer
12e année	À communiquer	À communiquer

Améliorer la réussite scolaire

Guidées par les récentes recherches sur les facteurs qui mènent à l'amélioration du rendement, les méthodes d'évaluation évoluent, non seulement au Manitoba, mais aussi dans le monde.

Selon certaines études, deux facteurs semblent offrir les meilleures possibilités d'amélioration du rendement : une plus grande participation de l'élève au processus d'apprentissage, d'une part, et une augmentation des rétroactions descriptives accompagnée d'une diminution des rétroactions évaluatives, d'autre part.

Les élèves doivent être au centre du processus, connaître les critères et les objectifs d'apprentissage, donner et recevoir des rétroactions quant au travail lié à ces objectifs et utiliser ces rétroactions pour se fixer de nouveaux objectifs d'apprentissage. Durant ce processus, les rétroactions descriptives sont beaucoup plus efficaces et motivantes que les rétroactions évaluatives (notes) pour favoriser l'apprentissage continu.

Ainsi, la communication avec les élèves par rapport à leur apprentissage doit être axée sur une plus grande sensibilisation face à ce qu'ils réussissent et sur l'établissement partagé de nouveaux objectifs d'apprentissage. De même, lorsque nous communiquons avec les familles, nous devons mettre l'accent sur l'inclusion de ce genre d'information ainsi que sur le niveau actuel de réussite de l'élève relativement aux objectifs d'apprentissage. La participation des élèves à l'étape de la communication les aide à devenir de plus en plus responsables de leur apprentissage, une étape importante sur la voie de l'apprentissage continu.

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba élabore actuellement un document d'appui sur la communication des apprentissages des élèves dans lequel on poussera plus loin certaines de ces idées et on présentera des lignes de conduite en matière de méthodes de communication (y compris la transmission de renseignements) qui soutiennent le mieux l'apprentissage continu. Ken O'Connor et Damian Cooper, spécialistes canadiens de l'évaluation, sont les principaux auteurs du document.

Le nouveau document, tout comme *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés – l'évaluation au service de l'apprentissage, l'évaluation en tant qu'apprentissage, l'évaluation de l'apprentissage*, vise à favoriser la réflexion et le dialogue sur les méthodes d'évaluation et de communication. Nous avons eu le plaisir de travailler avec de nombreuses divisions scolaires pour faire avancer ce dossier et nous sommes emballés par la quantité et la qualité des initiatives scolaires et divisionnaires mises de l'avant en vue d'élaborer des directives sur l'évaluation et la transmission de renseignements et des orientations dans ce domaine. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Linda Thorlakson
Consultante en évaluation
Section de la mise en œuvre
Téléphone : 204-945-0366
ou 1-800-282-8069, poste 0366
Courriel : linda.thorlakson@gov.mb.ca

Tour d'horizon sur l'évaluation nationale et internationale

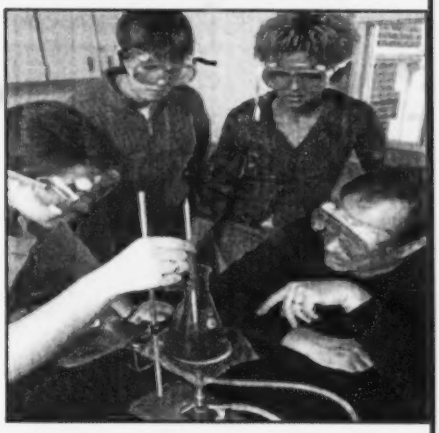

Au cours des deux dernières semaines de mai 2007, les élèves de plus de 200 écoles du Manitoba participeront à la toute première administration du nouveau Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) Le PPCE remplace le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) qui a été administré un dernière fois au printemps 2004 aux élèves de 13 et de 16 ans et qui mettait l'accent sur les sciences. Comme dans le cas du PIRS, le PPCE est encadré par le Conseil de ministres de l'Éducation (Canada) et est mis en œuvre et soutenu conformément à des accords conclus entre les ministres de l'Éducation.

Le PPCE diffère du PIRS en deux points importants. Le PIRS était administré annuellement aux élèves de 13 et de 16 ans, les matières telles que la lecture, l'écriture, les sciences et les mathématiques se succédant. Le PPCE évaluera les élèves de 13 ans une fois tous les trois ans et portera à chaque fois sur trois matières, soit la lecture, les mathématiques et les sciences. À tour de rôle, chacune des administrations privilégiera l'une des trois matières. Ainsi, un plus grand nombre d'aspects et d'élèves seront évalués relativement à la matière « privilégiée ou principale » qui fera l'objet d'une analyse subséquente plus poussée.

Les résultats initiaux du PPCE 2007 devraient être publiés en décembre 2007. Les résultats coïncideront donc avec la publication des résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) qui a été administré au printemps 2006. Le PISA cible les élèves de 15 ans et est administré tous les trois ans (2000, 2003, 2006 et ainsi de suite). Le PISA évalue aussi les mathématiques, la lecture et les sciences, chaque évaluation portant principalement sur une matière (selon le même principe que le PPCE). En 2006, la matière principale du PISA était les sciences, ce qui permet de faire une réflexion plus approfondie sur les résultats du PIRS de 2004 en sciences puisque la même cohorte a été évaluée à l'âge de 13 ans. On peut consulter les rapports publiés du PIRS et du PISA dans le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (CMEC), à l'adresse www.cmec.ca (cliquer sur l'onglet « Évaluation »).

Le calendrier établi pour le PPCE et le PISA permettra de faire le suivi des cohortes d'élèves de 13 et de 15 ans relativement à leur rendement dans les principales matières de chaque évaluation. Ce printemps (2007), la matière principale du PPCE sera la lecture. La lecture sera aussi la matière principale du PISA en 2009.

Quant au PPCE en 2007, trois différents carnets d'évaluation seront distribués au hasard aux élèves, deux mettant l'accent sur la lecture et un présentant une combinaison de questions en mathématiques et en sciences. L'évaluation comprendra aussi des questionnaires à l'intention des élèves, des enseignants et des administrations scolaires. Ces questionnaires ont pour but de recueillir des renseignements sur les élèves et sur le contexte dans lequel se déroule l'enseignement. Chaque école sélectionnée (les écoles sont choisies au hasard par le CMEC) désigne un coordonnateur qui administre l'évaluation selon les directives fournies par le CMEC. Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba reconnaît la contribution des enseignants, des élèves, des administrations scolaires et du personnel de soutien et les remercie de leurs efforts. Ces personnes font tout en leur pouvoir pour que les données et les renseignements recueillis à la suite de cette évaluation soient le plus précis possible.

Notre participation aux évaluations nationales et internationales, nos programmes provinciaux d'évaluation en classe en 3e, 7e et 8e années axés sur les compétences en lecture et en mathématiques, et nos tests basés sur les normes en 12e année forment un système équilibré d'évaluation qui vise à informer les enseignants quant aux forces et aux faiblesses de leurs élèves, de leurs classes et de leurs écoles et à renseigner les parents, les intervenants et la population sur les réalisations des élèves du Manitoba et l'efficacité de notre système d'éducation.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur les évaluations provinciales dans le site Web du Ministère, à l'adresse <www.edu.gov.mb.ca/m12/ev_al/index.html>.

Ken Clark
Coordonnateur adjoint
Section de la mise en œuvre
Téléphone : 204-945-3666
ou 1-800-282-8069, poste 3666
Courriel : kenneth.clark@gov.mb.ca

Explorer l'univers de la communication médiatique au cycle secondaire

1. Pour une brève mise en contexte

Constat d'une évidence incontournable, les médias – citons, entre autres, l'imprimé, le cinéma, la télévision, la radio, la musique populaire, la photographie et, sans oublier bien évidemment, Internet – sont désormais omniprésents dans notre univers quotidien : leur disponibilité immédiate, accentuée par l'évolution technologique, leur puissance, le caractère massif de leur diffusion, leur rôle dans la communication sociale contemporaine, entre autres nombreux facteurs, suffiraient à en attester largement. Chaque semaine, le nombre d'heures que de très nombreuses personnes, dans le monde occidental particulièrement, passent à « consommer » des médias n'est dépassé que par celui qu'elles accordent au sommeil. Les médias se trouvent désormais au cœur même de la vie culturelle et politique du monde occidental et c'est d'eux que nous vient pratiquement tout ce que nous savons ou pensons savoir sur ce qui dépasse notre expérience immédiate du monde. Les adolescents particulièrement consomment, comme on le sait, beaucoup de produits médiatiques; ils en tirent des connaissances, mais aussi des modèles de comportement (sur les relations humaines notamment) ainsi que des attitudes et des valeurs (portant sur les relations sociales, la sexualité, la violence, le pouvoir, etc.). Lieu d'enjeux financiers, culturels et de pouvoir, les médias transforment également le rapport à la réalité (que l'on pense au phénomène récent de la téléréalité). Loin de seulement renseigner ou divertir, les médias, parce qu'ils codifient la réalité, présentent des façons de percevoir et de comprendre le monde. Bref, les textes médiatiques (entendus au sens large) font désormais partie, en raison de leur prégnance sociale et idéologique, des contenus d'apprentissage, en particulier au cycle secondaire : c'est la raison pour laquelle ils sont inscrits dans les programmes d'études actuels de français.

Chaque semaine, le nombre d'heures que de très nombreuses personnes, dans le monde occidental particulièrement, passent à « consommer » des médias n'est dépassé que par celui qu'elles accordent au sommeil.

2. Vers une littératie médiatique

Pour que les élèves soient en mesure de bien saisir le rôle que les médias exercent dans leur vie, au-delà d'une illusion naïve (confiance excessive dans l'intégrité des images médiatiques par exemple) ou d'un scepticisme radical (croyance dans le caractère fondamentalement insidieux des médias), il importe qu'ils acquièrent un regard critique envers les médias, leur permettant d'assumer un rôle actif dans leurs rapports avec les médias. Le travail pédagogique mené avec les élèves du cycle secondaire particulièrement, visera donc à développer chez eux une littératie médiatique : faire en sorte qu'ils acquièrent des habiletés, des attitudes et des connaissances nécessaires à la compréhension éclairée et à l'utilisation intelligente des médias. Par conséquent, l'éducation aux médias s'inscrit dans un vecteur éducatif important : le développement d'une pensée critique et créative.

Le principe central de cette perspective de travail pédagogique sur les médias est celui de la représentation. Suite à la diffusion du travail du sémiologue Roland Barthes, la notion de « naturel », en particulier d'authenticité de l'image, la distinction fondamentale que fait la sémiotique entre le signifiant et le signifié, c'est-à-dire entre l'image et son référent, entre la représentation et la réalité, tout cela remettait en cause le rôle des médias comme miroirs fidèles de la réalité. Dans *Mythologies*, publié en 1957, Barthes montre que les médias sont fabriqués de toutes pièces, que leurs messages sont codés, que ce sont des systèmes de signes que l'on doit décoder avec un esprit critique. Bref, « les médias ne présentent pas la réalité, ils la représentent » (Masterman, 1994, p. 34) : il importe alors d'apprendre à décrypter leurs codes de représentation, comme on apprend à lire et à écrire, pour ne pas être analphabète.

Ce principe de la représentation fait partie des notions de base établies pour l'étude des médias dès 1989 par le document ontarien *La compétence médiatique* (1989, p. 10-13) :

> L'étude des médias vise à initier les élèves aux notions de base suivantes, pour leur permettre d'acquérir un regard critique sur les médias et le rôle qu'ils tiennent dans leur vie :
>
> 1. *les médias sont des constructions;*
> 2. *les médias construisent notre réalité;*
> 3. *l'auditoire interagit avec les médias;*
> 4. *les médias ont des incidences commerciales;*
> 5. *les médias véhiculent des idées et des valeurs;*
> 6. *les médias ont des incidences sociales et politiques;*
> 7. *le contenu et la nature des médias sont étroitement liés;*
> 8. *chaque média a son propre caractère esthétique;*
> 9. *les médias sont des outils.*

Le récent programme d'études du cours optionnel, du niveau de la 12e année, sur la *Communication médiatique* élaboré par la Division du Bureau de l'éducation française du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba renferme un encadré qui présente les

axes essentiels du travail pédagogique sur les médias au cycle secondaire (à la page 277 du document). Le document peut être consulté en visitant le site Web du Ministère à l'adresse suivante :

<www.edu.gov.mb.ca/frpub/ped/fl1/dmo_s4/pdf/cours_comm.pdf>.

3. Éducation aux médias et démocratie

Le travail pédagogique sur les médias au cycle secondaire privilégiera le développement d'une pensée critique envers les textes médiatiques :

Cultiver la pensée critique, c'est apprendre à utiliser de façon intégrée son intelligence, ses émotions et ses valeurs pour pouvoir décider ce qu'il faut faire ou croire. Acquérir une pensée critique, c'est savoir, entre autres, distinguer entre les faits vérifiables et les valeurs, entre une prétention justifiée et une qui ne l'est pas; déterminer la fiabilité d'une source ou d'une allégation, l'exactitude d'un énoncé et la valeur d'un argument; repérer les préjugés et le manque de logique; et reconnaître les hypothèses déclarées et cachées. (La compétence médiatique, 1989, p. 17)

La réalisation de produits médiatiques occupera également une place importante : en effet, autant il est primordial que les élèves apprennent à décoder les textes médiatiques, autant il est essentiel qu'ils apprennent à les encoder. Par ailleurs, pour bien des élèves, la dimension analytique d'un travail ne prend tout son sens que par des expériences de production. Ces activités de création pourront comporter des projets courts et simples comme le montage d'une série de photos ou des projets plus complexes comme la production d'un vidéoclip.

L'éducation aux médias est fondamentalement une prise de conscience du monde médiatique, de son fonctionnement et de ses enjeux

Enfin, le travail pédagogique sur les textes médiatiques gagnera à s'élargir par rapport à quelques dimensions du champ médiatique dans son ensemble; ainsi, par exemple :

- l'analyse d'un média à partir de questions telles que : quelle serait la vie sans ce média? comment fonctionne-t-il? quand et comment a-t-il été inventé? comment s'est-il imposé dans la société? qui l'utilise surtout? quels sont ses avantages, ses limites? quelles influences exerce-t-il? sur qui? comment en tirer le meilleur parti? comment envisager son évolution?
- le monde des images : analyse de photos, d'images publicitaires, d'images destinées aux adolescents, d'images de l'homme et de la femme présentées dans les médias, etc.;
- la société de l'information : influences des médias d'information sur la société actuelle, rôle des nouvelles technologies, données brutes livrées dans l'instantané constituent-elles de l'information? etc.;
- la culture populaire : qu'est-ce que la culture populaire? ses vecteurs de diffusion (musique, cinéma, etc.), nature et pouvoir des vedettes, phénomène des modes, culture populaire américaine, évolution de la culture populaire, etc.;
- l'identité canadienne : comment les médias construisent-ils l'identité canadienne? télévision, cinéma et musique produits au Canada (une voix particulière, en Amérique du Nord notamment), etc.

L'éducation aux médias est fondamentalement une prise de conscience du monde médiatique, de son fonctionnement et de ses enjeux : elle met l'accent sur la participation active de l'élève, sur sa capacité à analyser les messages des médias, mais aussi à créer ses propres médias. Les médias sont ainsi envisagés comme des outils qu'il faut apprendre à utiliser (en particulier en en créant soi-même) parce que, dans une société démocratique qui met l'accent sur la pluralité des points de vue, les médias, qui traduisent cette diversité, sont au centre des pratiques démocratiques.

Dans une telle perspective, l'éducation aux médias ne peut pas être vécue comme une démarche en autarcie, qui viserait seulement à amener les élèves à faire un travail de décryptage critique des médias. L'éducation aux médias devient « une éducation à la démocratie. On ne fait pas une revue de presse dans une école sous un régime de dictature. Cette éducation est donc une source fondamentale de régénérescence des pratiques démocratiques » (Gonnet, 2001, p. 136). Pour l'école, il y a là l'occasion féconde de « promouvoir la tolérance, la capacité à écouter l'autre à partir des médias, mais aussi repenser le rapport au savoir, le rapport à l'autorité » (Gonnet, *ibid.*, p. 136).

Références bibliographiques

Gonnet, J. (2001) *Éducation aux médias, les controverses fécondes*, Paris, Hachette Éducation/Centre national de documentation pédagogique, 144 p.

Masterman, L. (1994) *L'éducation aux médias dans l'Europe des années 1990*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 180 p.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario (1989) *La compétence médiatique, document d'appui*, Toronto, Imprimeur de la Reine de l'Ontario, 259 p.

Pour de plus amples renseignements :
François Lentz
Conseiller pédagogique en français au cycle secondaire
Téléphone : 204-945-6924
ou 1-800-282-8069, poste 6924
Courriel : francois.lentz@gov.mb.ca

Pour des écoles écolos au Manitoba

MANITOBA VERT, organisme de service spécial du gouvernement, entend offrir aux Manitobains un avenir plus vert. Pour y arriver, il a développé des ressources et des programmes éducatifs écologiques à l'intention des éducateurs de la maternelle à la 12e année. Ces activités remplacent le programme *Students Taking Action on Recycling (STAR)* de la Manitoba Product Stewardship Corporation (MPSC) qui a été abandonné.

Reconnaissant l'importance des rapports sociaux et de l'utilisation de pratiques optimales, MANITOBA VERT travaille de concert avec le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba pour établir un parallèle entre les ressources et les résultats d'apprentissage prévus par les programmes d'études en lien avec l'initiative Éducation pour le développement durable. Il s'est aussi joint à des organismes environnementaux locaux sans but lucratif, tels que *Take Pride Winnipeg!*, *Resource Conservation Manitoba* et *Fort Whyte Alive*, pour élaborer et mettre en œuvre ses programmes scolaires.

MANITOBA VERT s'efforce d'explorer les projets qui favorisent l'apprentissage et la prise de mesures touchant la réduction des déchets dans les écoles manitobaines allant de la maternelle à la 12e année. L'objectif consiste à aller au-delà du recyclage pour mettre l'accent sur les autres R : Repenser, Réutiliser, Récupérer, Réduire et Rétablir. On évalue aussi les possibilités de promouvoir l'apprentissage et la prise de mesures concernant d'autres enjeux écologiques dans les écoles, tels que l'efficacité énergétique et la conservation de l'eau.

Le volet interactif du programme offre aux élèves et aux enseignants qui vivent dans les collectivités isolées, rurales et autochtones un outil de communication afin de mettre en commun les pratiques optimales liées aux enjeux environnementaux dans leurs régions.

Éco-parlement canadien des jeunes

En plus de soutenir d'autres initiatives dans les écoles, MANITOBA VERT est le promoteur régional de l'Éco-parlement canadien des jeunes (EPCJ), programme de leadership environnemental destiné aux jeunes et dans le cadre duquel des élèves du secondaire dans tout le Canada participent à une compétition d'« éco-projets » ayant pour but d'évaluer et de réduire leurs empreintes écologiques. (Visitez le site web <www.yep-canada.ca/Default.aspx?lang=fr>.)

Les écoles de Winnipeg peuvent mériter des prix régionaux et nationaux, y compris la possibilité que des élèves assistent à la conférence nationale sur la bonne gestion qui aura lieu en 2007. L'EPCJ établit un lien entre les projets locaux des élèves et des enseignants dans un contexte plus vaste d'initiatives nationales qui ont pour but la bonne gestion de l'environnement, ainsi que les enjeux de durabilité économiques et sociales.

L'EPCJ comporte des applications Web, y compris des formulaires et des forums en ligne pour permettre un dialogue interactif entre les experts invités et les élèves de tout le Canada. Le volet interactif du programme permet aux élèves et aux enseignants qui vivent dans les collectivités isolées, rurales et autochtones de communiquer afin de mettre en commun les pratiques optimales liées aux enjeux environnementaux dans leurs régions.

À titre de promoteur régional et de coordonnateur pour les écoles participantes, MANITOBA VERT a engagé des appuis non financiers et une aide financière d'une valeur maximale de 25 000 $ afin de couvrir une partie des frais. Son rôle comprend en outre une aide pour rendre les projets conformes aux priorités provinciales, à la programmation scolaire et aux initiatives écologiques communautaires connexes, notamment l'initiative Éducation pour le développement durable et le Cadre stratégique Vert et prospère.

Les élèves et les enseignants du secondaire sont invités à visiter le site Web afin de planifier leur participation à l'ECPJ à l'automne 2007. Le travail sur les éco-projets peut commencer dès septembre et les élèves des écoles canadiennes sélectionnées seront admissibles à participer à un événement environnemental qui aura lieu en mai 2008 à Prague (République tchèque).

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Randall Shymko
Coordonnateur de l'éducation et de l'extension de services Manitoba vert
Sciences, Technologie, Énergie et Mines Manitoba
Téléphone : 204-945-4524
ou 1-866-460-3118
Courriel : randall.shymko@gov.mb.ca
Site Web : www.greenmanitoba.ca

Le Réseau des recherches en éducation au Manitoba (MERN)

Profil d'une recherche

Favoriser l'inclusion en éducation

Qu'il s'agisse d'explorer le savoir traditionnel des populations vivant dans le nord du Manitoba ou de parler des possibilités de carrière avec les résidents du centre-ville de Winnipeg, Dawn Sutherland est reconnue pour mettre en application des perspectives uniques dans un but précis : favoriser l'inclusion en éducation.

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'enseignement des sciences aux Autochtones depuis le 19 juillet 2006, Mme Sutherland explore les liens entre la culture et l'enseignement des sciences dans les collectivités autochtones, en particulier au Manitoba, sa province d'origine. Elle souhaite que les leçons tirées de l'étude de la culture autochtone soient intégrées dans le programme scolaire afin que l'enseignement des sciences de la nature soit plus utile, plus intéressant et plus pertinent pour les élèves autochtones.

Actuellement, les Autochtones du Canada forment un très faible pourcentage des personnes qui poursuivent des études postsecondaires en mathématiques, en sciences appliquées et en sciences physiques. Toutefois, Mme Sutherland croit que, en enseignant les sciences d'une manière qui fait appel à la culture, on ouvrirait les portes de l'enseignement supérieur et des carrières en sciences. « L'idée consiste à rendre l'apprentissage des sciences pertinent et intéressant, de le présenter dans un contexte auquel les élèves sont exposés dans leur quotidien », explique Mme Sutherland. Pour certains élèves, cela signifie l'élaboration de techniques créatives, comme l'intégration des connaissances traditionnelles des trappeurs, des aînés et des membres des communautés autochtones qui vivent des ressources naturelles afin d'aider les élèves à s'engager dans l'étude des sciences.

Dans le cadre de sa recherche, Mme Sutherland collabore avec des collègues du monde entier afin d'élaborer un cadre conceptuel pour l'enseignement des sciences en classe. Ainsi, elle fait appel à une stratégie de concertation qui amènera les spécialistes de l'enseignement des sciences des milieux autochtones à élaborer un énoncé qui reflète une compréhension globale des connaissances scientifiques autochtones.

Récemment, Mme Sutherland s'est mise à explorer le processus de prise de décisions utilisé par les concepteurs de programmes d'études, les administrateurs et les enseignants lorsqu'ils préparent des expériences d'apprentissage culturellement significatives pour leurs élèves. Natalie Swayze, étudiante diplômée de Winnipeg, et Natalie Tays, directrice du Nisichawayasihk Neyo Ohtinwak Collegiate (NNOC), se penchent sur le processus qu'elles ont utilisé pour élaborer et mettre en œuvre des programmes destinés aux élèves autochtones dans leur propre milieu. Ces deux femmes se rendront ensuite au Costa Rica afin d'étudier les décisions prises dans une école autochtone relativement à l'élaboration des programmes d'études et à l'enseignement. La recherche aidera les éducateurs à comprendre l'importance du « sentiment d'appartenance » dans l'enseignement et l'apprentissage des sciences.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Dawn Sutherland, Ph.D.
Professeure agrégée, faculté d'Éducation
Université de Winnipeg
Téléphone : 204-474-6069
Courriel : d.sutherland@uwinnipeg.ca

Profil

Dawn Sutherland, Ph.D., est professeure agrégée au Programme d'éducation de l'Université de Winnipeg. Ses recherches portent notamment sur l'acquisition de connaissances liées au renforcement des capacités et à la résilience chez les groupes couramment sous-représentés en sciences et sur les liens entre le savoir traditionnel des peuples autochtones, l'enseignement et l'apprentissage des sciences modernes. Titulaire d'un doctorat en enseignement des sciences de la University of Nottingham de l'Angleterre, elle a travaillé à de nombreux projets importants entrepris par le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba au cours des dernières années en matière des programmes scolaires. Ces projets comprennent notamment les matières actuelles enseignées dans le programme de sciences de la 11e année, la biologie enseignée au secondaire et le comité directeur sur le programme de sciences de la nature de la maternelle à la 12e année. Mme Sutherland aime s'amuser en compagnie de sa fillette avec qui elle explore le monde main dans la main.

La littératie : habiletés développées pour la vie

L'école Pointe-des-Chênes, à Sainte-Anne, est une école de la Division scolaire franco-manitobaine. Tout comme les autres écoles de la division, elle a des défis particuliers à relever qui découlent de son contexte linguistique minoritaire. L'équipe du cycle de la jeune enfance de l'école a donc cru impératif de mettre en place des ressources matérielles et humaines afin d'assurer un bon début scolaire aux enfants de la communauté sur les plans social, affectif et cognitif.

Mais par où commencer? Plusieurs pratiques professionnelles ont été mises en place afin de préparer la voie. Après une longue réflexion pédagogique et de nombreuses consultations auprès de la coordonnatrice divisionnaire chargée du cycle de la jeune enfance, une équipe de l'école composée de la direction, de l'orthopédagogue et d'enseignants, a choisi des stratégies pédagogiques et des pratiques exemplaires innovatrices mieux adaptées aux élèves de l'école.

Depuis novembre 2004, l'équipe du cycle de la jeune enfance de l'école Pointe-des-Chênes continue sa réflexion et poursuit sa formation relative aux compétences communicationnelles et, en particulier, à l'acquisition de la lecture. Elle cherche à assurer une cohérence de la maternelle à la 4e année en ce qui a trait aux approches pédagogiques éprouvées et à l'évaluation formative en littératie.

Chaque jour, les élèves de la maternelle à la 4e année participent au projet de littératie pendant 45 minutes. En classe, ils choisissent les livres qui leur sont appropriés. Selon leur niveau de compétence en lecture, ils se regroupent pour apprendre et mettre en pratique des stratégies de lecture qui mènent au succès de chacun. Généralement, chaque classe comporte quatre ou cinq groupes d'élèves. Certains élèves, à tour de rôle, gèrent leur groupe de lecture. Les élèves sont vraiment les vedettes. C'est impressionnant d'être témoin de la persévérance et de l'engagement dont ils font preuve à l'endroit de leur apprentissage. La fierté règne autant chez les élèves que chez l'équipe.

En plus de donner lieu à de nombreuses autres activités et initiatives reliées à la lecture, et d'outiller les élèves avec des stratégies d'apprentissage, le projet de littératie permet à l'équipe de mieux les accompagner dans leurs apprentissages futurs. Depuis la mise en œuvre du projet, l'équipe est très satisfaite des énormes progrès et des réussites des élèves et reconnaît que, grâce aux efforts investis, ils entreprennent l'année scolaire suivante avec plusieurs habiletés acquises en littératie. Un profil, créé pour chaque élève, documente ses forces et ses défis. Ce profil facilite la transition et la continuité d'un niveau scolaire à l'autre.

Ce projet est plus qu'un simple projet, c'est une passion qu'on partage avec nos collègues et nos élèves. Cela n'aurait jamais été possible sans l'appui et la participation des familles, de la communauté scolaire, du personnel de soutien, de la bibliothécaire, des collègues, de la direction et de la coordonnatrice divisionnaire.

Diane Dupuis, Colette Espenell,
et Claudette Gagné
École Pointe-des-Chênes

Éducation
MANITOBA

ISSN 1703 8200

Nous avons tout mis en œuvre pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur* en indiquant l'origine des textes ou des tableaux. Si vous découvrez des erreurs ou des omissions, prière d'en informer le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version. Tous nos remerciements aux auteurs et éditeurs qui consentent à ce que nous adaptions, reproduisions ou traduisions leur matériel.

Le bulletin *Éducation Manitoba* contient des articles provenant du milieu éducatif ou du Ministère. Les articles signés exposent les opinions de l'auteur, pas nécessairement celles du Ministère. Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Distribution
Éducation Manitoba est distribué gratuitement aux écoles du Manitoba. S'il vous faut des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec la personne indiquée ci-dessous. Sachez, cependant, qu'il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires additionnels à distribuer. Le bulletin est également publié en ligne à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/nouvelles/bulletin/index.html>.

La Division des programmes scolaires a élaboré un document semblable pour le programme anglais.

Personne-ressource
Nous vous invitons à soumettre des articles. Veuillez les faire parvenir en format imprimé et électronique avec votre nom et numéro de téléphone à :

Marina Caillier
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Tél. : 204-945-6028
Téléc. : 204-945-1625
Courriel : marina.caillier@gov.mb.ca

Nous aimerions connaître votre opinion sur le bulletin. Vous pouvez envoyer vos commentaires, idées ou recommandations, qu'ils soient en format imprimé ou électronique, à l'adresse susmentionnée.

Manitoba